

19 Mai 2014

Le cheval au service des espaces agricoles, naturels, ruraux et urbains à Contamine (74)

Colloque destiné aux élus, représentants de collectivités et acteurs de la traction animale en Rhône-Alpes.

Le colloque est organisé au sein du Lycée Agricole de Contamine-sur-Arve par les Haras Nationaux/IFCE, le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, le Lycée Agricole de Contamine-sur-Arve et le Réseau Rhône-Alpes de Traction Animale. Les élus et acteurs sont accueillis par Martine Labaune, directrice du Lycée et Olivier Croze, directeur territorial IFCE en Rhône-Alpes.

Les objectifs de la journée sont :

- matinée en salle avec présentations et intérêts de la traction animale, accompagnés par 3 témoignages,
- après-midi avec démonstrations en extérieur.

Olivier Croze commence les présentations avec 2 objectifs : apporter des réponses et des exemples concrets aux élus intéressés à mettre en place des activités utilisant le cheval de travail, et informer ou conforter les acteurs de la traction animale sur la mise en place de projets avec des communes ou collectivités. L'argumentaire se développe autour de la question : «est-ce que le cheval au travail est une réponse au développement durable ?»

En effet, l'utilisation du cheval de travail n'est pas un phénomène de mode, mais répond à des besoins économiques, sociaux et environnementaux.

Environnemental car on parle là d'énergie renouvelable, non polluante, peu bruyante, permettant l'entretien des milieux et la préservation des races locales. Des tests réalisés par Equiterria relèvent une réduction de 30 à 90% d'émission carbone en comparaison à un système motorisé (selon les usages du cheval). Les activités sont diverses et se situent dans les espaces naturels (entretien des fonds et berges de rivières, fauchage, portage et transport en zones protégées, ...), en forêt (débardage), en agriculture (maraîchage, vignes, ...), en ville (ramassage d'ordures ménagères, arrosage et entretien des espaces verts, transport, surveillance...).

Economique de par la création d'emplois directs et d'emplois associés, la diversification des élevages, des investissements limités (cheval + remorque = env. 10'000 euros contre véhicule équivalent classique = env. 13'000 euros ou véhicule équivalent non polluant = env. 25'000 euros) et un coût de fonctionnement concurrentiel.

Et social car le cheval fédère et attire l'attention, l'affection, le respect, voire la dissuasion. Il est utilisé aussi bien dans la police montée, en réinsertion, en sensibilisation, etc...

Si le but premier de cette présentation est d'informer sur les activités utilisant le cheval de travail, il est aussi, dans un deuxième temps, d'expliquer comment passer du projet à la concrétisation. Divers organismes sont là pour soutenir et accompagner les porteurs de projets, tant du côté communes et collectivités, que du côté prestataires ou utilisateurs. L'importance de bien identifier et prioriser les enjeux avant la mise en oeuvre du projet est expliquée : chaque collectivité ayant ses spécificités, il faut tenir compte de la fonctionnalité, de la sécurité, du bien-être de l'animal et du confort des hommes.





Si aujourd'hui en France, c'est un univers en plein essor, on estime à environ 450 emplois et plus de 200 communes utilisant le cheval de travail. La région Rhône-Alpes, très active dans ces projets, a pour objectifs la création en 10 ans de 2000 emplois potentiels et l'utilisation de 3000 chevaux supplémentaires.

Des exemples concrets de mise en place d'activités liées au cheval de travail sont ensuite présentés :

- une liaison hippomobile reliant le Domaine skiable entre Megève Village et les pistes du Jaillet présentée par Alexandre Brouchoud,
- la traction animale à l'Office National des Forêts en Rhône-Alpes présentée par Sophie Ayache (agent forestier ONF), René Amoudru (forestier) et Georges Thibault (ancien élu), - des prestations en traction animale (arrosage et entretien des espaces verts, ramassage des déchets, etc...) présentées par Jean-Luc Bidal (Maire).

Le ressenti suite à ces présentations est que s'il a été difficile de mettre en place cette utilisation au cheval, un retour en arrière, motorisé, n'est plus au programme pour les communes concernées. Les habitants, les touristes, ou les commanditaires de projets sont satisfaits du fonctionnement et ont un engouement pour le cheval.

Place aux démonstrations, afin de donner un aperçu aux élus des possibilités et matériels utilisables avec des chevaux. Sont ainsi présentés :

- une tondeuse hélicoïdale,
- une équibenne version arrosage des plantes et massifs,
- un avant-train à 4 roues avec une herse,
- le portage avec des mules,
- une calèche utilisée sur le domaine de Megève, - une équibenne version ramassage des déchets, - un attelage de loisirs,
- une herse souple,
- une calèche hippomobile.

En conclusion, de belles perspectives pour le cheval de travail, et surtout de nombreuses possibilités dans son utilisation, pour un quotidien plus vert, moins bruyant, et plus « humain ».

sources : IFCE - Haras Nationaux - Equiterria

